

# FICHE ACTION DESCRIPTIVE<sup>1</sup>

## Action indispensable No. 2.3

Date de rédaction de la fiche : Juin 2010

Date de mise à jour : juillet 2012

<b>Descriptif de l'action</b>	<b>Sensibiliser les élus à la maîtrise de l'énergie en organisant une ou plusieurs sessions de formation et d'échanges sur le sujet</b> Mettre en place des sessions de formations à la maîtrise de l'énergie en direction des élus avec l'EIE
<b>Action réalisée en interne ou en externe. Identification des personnes impliquées.</b>	Partenariat avec l'EIE
<b>Partenaires impliqués</b>	EIE
<b>Echéancier de réalisation</b>	Certain élus ont participé à la session de formation organisée en 2010 par l'EIE pour les agents. prochaine session en 2012
<b>Coût prévisionnel de l'action, moyens financiers de la commune et subventions attendues</b>	
<b>Démarches complémentaires</b>	Sensibilisation des élus lors des différentes réunions de travail du conseil municipal.
<b>Impacts attendus</b>	Exemplarité des élus, diffusion par les élus des « éco-gestes »
<b>Indicateurs de résultats</b>	Participation des élus aux formations réalisées par l'EIE
<b>Gains réels<sup>2</sup></b>	

<sup>1</sup> Cette fiche est à insérer dans le dossier type de demande de subvention

<sup>2</sup> Gains calculés après la mise en œuvre de l'action. Préciser la méthode de calcul utilisée.